

Le 08/12/2023

MAIRIE DE MADRANGES

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU

SÉANCE DU 08/12/2023

Le Conseil Municipal de la commune de MADRANGES s'est réuni le vendredi 8 décembre à 20h30

Étaient présent : Jean-Pierre BORT ,Pierre CROISILLE, Baptiste BORT, Jean SAUVENT, Michel PORTE, Jean-François LONGUET, Nadine VAN, Sylvie MAGOUTIER, Guillaume PORTE.

Étaient absents : Serge BORDE, Magalie BRETTE (pouvoir à Jean-Pierre BORT)

Secrétaire de séance : Guillaume PORTE

Ordre du jour :

1) Élections du secrétaire de séance, approbation du CR du conseil municipal du 2 novembre 2023 : Unanimité des présents et pouvoirs

2) Délibérations :

2.1) Objet : liquider, engager, mandater les dépenses d'investissement à hauteur de 25 % des crédits votés au budget principal 2023 : unanimité des présents et pouvoirs.

2.2) Délégués SIAEP du Puy la Forêt : élection d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant pour siéger au SIAPEP : Michel Porte est élu à l'unanimité en tant que délégué titulaire Pierre Croisille est élu à l'unanimité en tant que délégué suppléant .

2.3) Aliénation du chemin Marcou : suite à la réponse au mail envoyé à Monsieur Marcou qui l'informait de la position du conseil concernant l'aliénation du chemin, le Maire propose une délibération décidant de l'aliénation du chemin entre les 2 portails installés illégalement sur le domaine public. La proposition est mise au vote.

Pour : 6

contre : 3

abstention : 1

Michel PORTE quitte la séance.

2.4) Délibération ZAENR : le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents déclare qu'il n'est pas compétent pour définir les zones ZAENR sur le territoire ne lui appartenant pas et décide que la commune ne créera pas de zone d'accélération des énergies renouvelables sur son territoire, mis à part sur les bâtiments publics.

Le conseil municipal charge Monsieur le Maire de transmettre cette délibération au référent préfectoral, et au président de la communauté de Communes Vézère Monédières Millesources accompagnée d'un tableau recensant les projets en gestation et déjà réalisés.

2.5) Délibération voirie communale correction : le conseil municipal décide à l'unanimité de demander la correction du linéaire de voirie concernant la commune. Celle-ci après vérification est de : 8692 m.

2.6) Délibération prime pouvoir d'achat : le conseil municipal à l'unanimité des membres présents décide de verser en trois fois à ses agents communaux la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle d'un montant total de 800 € brut par équivalent temps plein.

2.7) Délibération clôture du budget de l'eau : Étant donné l'adhésion de la commune de MADRANGES au SIAP Puy la forêt, le conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents de clôturer le budget de l'eau le 31. 12. 2023.

2.8) Délibération décision modificative : le conseil municipal décide à l'unanimité de reventiler les dépenses d'investissement inscrits au budget de l'eau 2023 en recettes.

2.9) Délibération médecine préventive : la délibération est prise à l'unanimité des présents.

2.10) Délibération concernant le panneau d'affichage du département : le conseil municipal décide de prendre à sa charge l'entretien du panneau d'affichage du département situé sur le parking de la salle des fêtes.

2.11) Délibération cotisation FDEE : Le conseil municipal décide à l'unanimité de régler la cotisation annuelle de 1037 € pour l'adhésion à la FDEE.

3) Compte N26 : il y a 1837,98€ au 08/12/2023 sur le compte avant le règlement des primes et divers cadeaux de fin d'année.

4) Point associations :

4.1) Création d'une nouvelle association : l'assemblée générale constitutive d'une nouvelle association s'est tenue. L'association s'appelle : « Retour au chant ».

4.2) Franc succès du canicross organisé par MVL .

4.3) Organisation par le comité des fêtes d'un vide dressing pour le téléthon et d'une soirée pour le réveillon du 31/12.

5) Bilan de la collecte des Bleuets de France pour le 11/11 : 143,51 €

6) Déchets : Après le dernier entretien avec le président de la communauté de communes et les services en concernés, la collecte de déchets s'orienterait vers 40 points de collecte disséminés sur toute la commune. Deux zones de compostage collectifs seraient créées (une salle des fêtes, et l'autre à l'arrière du local technique de l'agent communal).

7) Devis et travaux :

Devis signé : 30 rosiers montant 428,01 ttc (fleurissement de la commune)

Devis signé : cinéma « veo » tulle 176.4 ttc (cadeaux de Noël des enfants)

Devis « cbe » barrière pour carrefour Meyrignac : 297,36 ttc

Proposition de la brasserie pour après-midi du 7 janvier (même tarif que pour l'année 2023).

- 8) Compte-rendu réunion FDEE : La FDEE va nous faire parvenir le devis pour les travaux de l'éclairage public de la commune.
La ligne moyenne tension qui traverse la commune va être enterrée courant 2024.
- 9) Questions diverses : la signature pour l'échange de parcelle entre Guillaume PORTE et la commune (section de feugeas) aura lieu le 14 décembre 2023.

La séance est levée à 22h15